

MERCREDI DE LA IVÈME SEMAINE DU TO (2)

LECTURES

1ère lecture : 2 S 24, 2.9-17

En ces jours-là, le roi David dit à Joab, le chef de l'armée, qui était près de lui : « Parcourez toutes les tribus d'Israël, de Dane à Berséba, et faites le recensement du peuple, afin que je connaisse le chiffre de la population. » Joab donna au roi les chiffres du recensement : Israël comptait huit cent mille hommes capables de combattre, et Juda cinq cent mille hommes. Mais après cela, le cœur de David lui battit d'avoir recensé le peuple, et il dit au Seigneur : « C'est un grand péché que j'ai commis ! Maintenant, Seigneur, daigne passer sur la faute de ton serviteur, car je me suis vraiment conduit comme un insensé ! » Le lendemain matin, David se leva. Or la parole du Seigneur avait été adressée au prophète Gad, le voyant attaché à David : « Va dire à David : Ainsi parle le Seigneur : Je vais te présenter trois châtiments ; choisis l'un d'entre eux, et je te l'infligrai. » Gad se rendit alors chez David et lui transmit ce message : « Préfères-tu qu'il y ait la famine dans ton pays pendant sept ans ? Ou bien fuir devant tes adversaires lancés à ta poursuite, pendant trois mois ? Ou bien la peste dans ton pays pendant trois jours ? Réfléchis donc, et vois ce que je dois répondre à celui qui m'a envoyé. » David répondit au prophète Gad : « Je suis dans une grande angoisse... Eh bien ! tombons plutôt entre les mains du Seigneur, car sa compassion est grande, mais que je ne tombe pas entre les mains des hommes ! » Le Seigneur envoya donc la peste en Israël dès le lendemain jusqu'à la fin des trois jours. Depuis Dane jusqu'à Berséba, il mourut 70.000 hommes. Mais lorsque l'ange du Seigneur étendit la main vers Jérusalem pour l'exterminer, le Seigneur renonça à ce mal, et il dit à l'ange exterminateur : « Assez ! Maintenant, retire ta main. » L'ange du Seigneur se trouvait alors près de l'aire à grain d'Arauna le Jébuséen. David, en voyant l'ange frapper le peuple, avait dit au Seigneur : « C'est moi qui ai péché, c'est moi qui suis coupable ; mais ceux-là, le troupeau, qu'ont-ils fait ? Que ta main s'appesantisse donc sur moi et sur la maison de mon père ! »

Psaume 31 (32), 1-2, 5, 6, 7

R/ *Enlève, Seigneur, l'offense de ma faute.*

- Heureux l'homme dont la faute est enlevée, et le péché remis ! Heureux l'homme dont le Seigneur ne retient pas l'offense, dont l'esprit est sans fraude !
- Je t'ai fait connaître ma faute, je n'ai pas caché mes torts. J'ai dit : « Je rendrai grâce au Seigneur en confessant mes péchés. » Et toi, tu as enlevé l'offense de ma faute.
- Ainsi chacun des tiens te priera aux heures décisives ; même les eaux qui débordent ne peuvent l'atteindre.
- Tu es un refuge pour moi, mon abri dans la détresse ; de chants de délivrance, tu m'as entouré.

Evangile : Mc 6, 1-6

En ce temps-là, Jésus se rendit dans son lieu d'origine, et ses disciples le suivirent. Le jour du sabbat, il se mit à enseigner dans la synagogue. De nombreux auditeurs, frappés d'étonnement, disaient : « D'où cela lui vient-il ? Quelle est cette sagesse qui lui a été donnée, et ces grands miracles qui se réalisent par ses mains ? N'est-il pas le charpentier, le fils de Marie, et le frère de Jacques, de José, de Jude et de Simon ? Ses sœurs ne sont-elles pas ici chez nous ? » Et ils étaient profondément choqués à son sujet. Jésus leur disait : « Un prophète n'est méprisé que dans son pays, sa parenté et sa maison. » Et là il ne pouvait accomplir aucun miracle ; il guérit seulement quelques malades en leur imposant les mains. Et il s'étonna de leur manque de foi. Alors Jésus parcourait les villages d'alentour en enseignant.

+

Église du Couvent, Ribeauvillé, mercredi 3 février 2016

Bien chères sœurs dans le Christ,

Cette histoire de David, que la liturgie nous a donné ce matin dans la 1^{ère} lecture, peut nous troubler, ou au moins nous dérouter. Était-ce un si grand péché, de vouloir dénombrer le peuple ? – nous pouvons nous le demander. Apparemment oui, puisque David a, de lui-même, senti à quel point cette décision était désordonnée. Quel rapport y a-t-il ensuite entre ce péché et les châtiments proposés par le prophète, voilà un arbitraire qui nous dépasse un peu. Ce que nous pouvons retenir, c'est que le péché étant commis, David ne peut pas échapper à toutes ses conséquences. Il y a une loi éternelle à laquelle Dieu Lui-même est soumis : il y a un mécanisme de compensation, de réparation, que même Dieu ne peut pas entièrement effacer. Pourtant, le pardon est toujours possible : d'ailleurs après cet épisode, Dieu montrera Sa miséricorde. Mais il n'est pas possible d'échapper à toutes les conséquences – un péché étant accompli, on ne peut jamais faire comme si cela n'avait pas été le cas.

Lorsque nous parlons de miséricorde, nous devons nous souvenir de cela ; il nous faut accepter l'ordre de la création, dans lequel nos actes ont des conséquences, des répercussions. Cela fait partie de notre grande dignité d'hommes, vraiment libres. La miséricorde du Seigneur n'a pas de limite, sauf le respect de la liberté, dans cet ordre de la création. Le corps du Christ ressuscité porte éternellement les marques des clous.

Nous demandons au Seigneur de pardonner nos péchés, dans Son infinie miséricorde ; mais acceptons-nous que certaines blessures ne puissent pas totalement se cicatriser, ici-bas, que toutes les conséquences de nos fautes ne puissent pas être simplement effacées ? C'est un défi, pour notre foi, d'accueillir avec amour et reconnaissance la révélation de notre responsabilité ; un défi, qui nous invite en même temps au courage et à l'humilité.

Dans l'évangile de ce matin, Jésus Se heurte également à ce mystère. Sa puissance et Sa bonté n'ont pas de limite, sauf à être librement refusées. Face au péché d'incroyance, Il ne peut accomplir aucun miracle. « Et Il s'étonna de leur manque de foi », nous dit saint Marc. Il S'étonne, Il S'attriste certainement, mais Il respecte. Même si ces personnes ont besoin de Lui, même s'Il a le désir de Les sauver, Il accepte de ne pas pouvoir agir.

Peut-être Se trouve-t-Il également dans ce genre de situation à notre égard, de temps à autre. Nous demandons souvent l'aide du Seigneur, dans notre prière. Mais sommes-nous vraiment disposés à accueillir cette aide, quand elle vient contre nos désirs, contre notre volonté propre ? L'abandon à la Providence est un exercice exigeant, pour unir notre volonté à celle de Jésus, et Lui laisser ainsi les mains libres dans notre vie.

Par cette Eucharistie, entrons de tout cœur dans le grand mystère de la communion avec le Christ. Permettons à Son amour et à Sa miséricorde d'imprégnier toutes les fibres de notre vie, ravivons le désir de Lui être entièrement consacrés, malgré nos blessures, malgré nos limites. Et dans la fidélité de Son amour, rejoignons la source intarissable de la vraie joie, cette joie que le monde ne connaît pas et que nul ne pourra nous ravir. Amen.

fr. M.-Théophane +